

CE DE AT



INVITATION

Colloque du 8 juin 2021
Auditoire Internef 273 et comodal

Le Centre d'études en droit de l'environnement et de l'aménagement
du territoire vous invite à un colloque sur le thème

ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ET DROIT PÉNAL

ÉTAT DES LIEUX, PERSPECTIVES

Programme

Matin

- 8h30** Accueil des participants
- 8h50** Mots de bienvenue et introduction
par Anne-Christine Fornage, professeure et Vice-Directrice de l'École de droit à l'Université de Lausanne, et Loïc Parein, avocat, spécialiste FSA en droit pénal, chargé de cours à l'Université de Lausanne
- 9h10** Les atteintes à l'environnement dans le régime de la législation environnementale et leur criminalisation
par Anne-Christine Favre, professeure et directrice du Centre de droit public à l'Université de Lausanne.
- 9h30** Pollutions internationales et principe de territorialité de la responsabilité pénale
par Laurent Moreillon, professeur et Doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne
- 10h00** Pause
- 10h30** Pollutions des milieux environnementaux : quelle traçabilité ?
par Nicolas Estoppey, maître-assistant à l'Université de Lausanne
- 11h00** Vers un principe de pollueur-réparateur ? Portée de l'art. 53 CP en matière de droit pénal de l'environnement
par Alexandre Guisan, greffier-juriste à la Cour de justice de Genève, et Jonathan Rutschmann, avocat à Lausanne.
- 11h30** Aspects choisis parmi les travaux de mémorants : droit pénal suisse de l'environnement
séance animée par Anne-Christine Fornage, professeure et Vice-Directrice de l'École de droit à l'Université de Lausanne
- 12h15** Pause de midi

Après-midi

- 14h00** La mise en danger de l'environnement : de nouveaux outils pénaux ? (vidéoconférence)
par Véronique Jaworski, maître de conférence à l'Université de Strasbourg
- 14h30** Environnement et droit international pénal : polluer le débat ?
par Damien Scalia, professeur à l'Université libre de Bruxelles, professeur invité à l'Université de Lausanne
- 15h00** Pause
- 15h20** Les peines créatives en droit de l'environnement canadien (vidéoconférence)
par Paule Halley, professeure à l'Université de Laval
- 15h50** Aspects choisis parmi les travaux de mémorants : les questions émergentes en droit pénal comparé et international
séance animée par Loïc Parein, avocat, spécialiste FSA en droit pénal, chargé de cours à l'Université de Lausanne
- 16h30** Clôture du colloque



Contact

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
École de droit
Secrétariat du Centre de droit public
Bâtiment Internef

CH-1015 Lausanne, Suisse

Tél. +41 21 692 28 10

Fax +41 21 692 27 76

Inscription et documentation

www.unil.ch/droitpublic/CEDEAT/dpe

Entrée libre, mais inscription obligatoire jusqu'au
31 mai 2021



Avec le soutien du Pôle Environnement et Climat et de


UNIL | Université de Lausanne
CEDIDAC


UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit privé


UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit pénal


www.unil.ch/droitpublic/CEDEAT